



Fête de l'École Sully

Sommaire

- 4 Comptes-rendus
- 8 Urbanisme
- 10 Sécurité
- 11 Civisme
- 12 Transport
- 14 Vie au village
- 20 Associations
- 26 Histoire
- 28 Vie pratique
- 30 Environnement
- 31 Informations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre
à THOIRY

EN SEPTEMBRE

Samedi 21 septembre
Pèlerinage

Dimanche 29 septembre
Vide Grenier

Calendrier des manifestations 2013

Dates	Organisateurs	Manifestations	Sites
7 septembre	Mairie	Forum des associations	Salle des fêtes Thoiry
14 septembre	EPARCHE	Nettoyage Bois St Sanctin	Bois de Saint Sanctin
21 septembre	Saint Sanctin	Pèlerinage	Eglise et Chapelle
29 septembre	Caisse des Ecoles / Comité des Fêtes	Vide Grenier	Rue de l'église
En octobre	L'Arpent de Bacchus	Vendanges	Vigne
26 octobre	CCAS	Repas des Séniors	Salle des fêtes
16 novembre	CCAS	Loto	Salle des fêtes
22 novembre	L'Arpent de Bacchus	Beaujolais Nouveau	Salle des fêtes
7 décembre	Mairie	Téléthon / Marché de Noël	Salle des fêtes
14 décembre	Comité des Fêtes	Noël d'Auteuil	Salle des fêtes
15 décembre	AUTOUILLET	Noël d'Autouillet	Salle des fêtes

La « vie » de la Commission Communication

Nous remercions Daniel Péliissier pour son travail ces dernières années au sein de la Commission Communication. Nous regrettons sa décision de ne plus participer à la rédaction du Bulletin Municipal.

« Mais que fait donc le Maire ? »

Hormis le poncif, ironique, utilisé souvent lorsqu'il y a problème, connaissez-vous le rôle et les responsabilités d'un Maire d'une commune comme la nôtre ?

Le Maire représente l'exécutif de la Commune ; il est ainsi chargé de préparer puis d'exécuter les décisions prises en Conseil Municipal.

Ses principales missions et responsabilités consistent en :

- Proposer le budget de la commune
- Planifier les dépenses
- Passer les contrats et marchés publics et les exécuter
- Etre le représentant de la Commune en justice ainsi que lors des cérémonies officielles
- Etre le représentant de l'Etat pour lequel il fait fonction **d'officier d'état civil** et **d'officier de police judiciaire**
- Pourvoir à la sauvegarde des intérêts de la commune et de son patrimoine, et ce, uniquement dans l'intérêt général
- Superviser toutes les demandes de permis de construire et de travaux dans le respect des règles d'urbanisme
- Etre le responsable du personnel communal
- Veiller à venir en aide aux administrés les plus démunis ou en difficulté
- Développer l'offre de services publics adaptés aux besoins de toutes les générations



Voilà, en quelques lignes, les principales missions du Maire, sans parler du quotidien qui réserve son lot d'imprévus chronophages (matériels en panne, conflits de voisinage, tapages nocturnes, problèmes techniques divers, accidents, dégradations / vandalisme, non-respect des règles : manque d'élagage, feu de jardin, défaut de stationnement, etc...)

L'évolution des réglementations complexifie et spécialise la fonction qui est devenue « un métier » à part entière.

Les Adjoints et les Conseillers municipaux ont un rôle essentiel à ses côtés puisqu'ils travaillent les sujets, en amont, dans des commissions dédiées, puis ils décident, par leur vote, lors des Conseils municipaux, des orientations et de la politique de la Municipalité impulsée par le Maire.

Si les rôles et devoirs paraissent ainsi bien définis, la réalité, hélas, est parfois plus compliquée et bien décevante : **« Être Conseiller municipal ne consiste pas uniquement à être élu ».**

Ne participer à aucune commission ou en démissionner, être systématiquement absent aux réunions du Conseil municipal, refuser d'assumer la fonction de secrétaire de séance, ne pas avoir le temps de prendre en charge des dossiers... est préjudiciable au bon fonctionnement de la Commune et rend ô combien plus difficile la tâche des autres, ceux qui s'investissent et exercent leur rôle avec sérieux.

Être Conseiller municipal ou Maire nécessite disponibilité, implication, hauteur de vue, capacité d'analyse, neutralité et bien sûr désintéressement.

Les médias font déjà largement écho aux prochaines élections municipales de Mars 2014. Ceux qui souhaiteront se présenter à vos suffrages devront avoir pleine conscience de ces contraintes et responsabilités et les assumer jusqu'au bout de leur mandat.

Vous, Auteuilloises et Auteuillois, devrez choisir avec discernement afin que notre Commune continue d'être gérée dans le respect de la démocratie pour rester accueillante, dynamique et évolutive en préservant notre ruralité.

Mais pour l'heure, voici venu le temps d'un peu de repos. Je vous souhaite d'excellentes vacances, ensoleillées et bienfaitantes pour tous.

Cordialement vôtre.

Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi

Conseils Municipaux

Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du Conseil Municipal sur <http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/elus-mairie/seances-du-conseil/index.html>

Séance du 28 mars 2013

Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Cette association loi 1901 permet aux agents de la commune, titulaires ou non, de bénéficier d'une action sociale. Pour valider l'adhésion au CNAS, le Conseil Municipal doit voter l'adhésion annuelle de 1 356.95 € pour la totalité des agents, et désigner un membre « délégué » du Conseil Municipal pour représenter la Commune au CNAS. Vote pour l'adhésion : POUR à l'unanimité
Vote du délégué : Mme Monteiro - 3 Voix / M. Pélissier : 11 Voix / Abstention : 1 Voix
M. Pélissier est élu à la majorité délégué du Conseil municipal au CNAS.

Attributions des subventions aux associations auteuilloises

La commission Vie Associative s'est réunie et a ventilé les montants attribués aux associations. 3 associations ont nécessité débat.

* Vote pour l'attribution d'une subvention de 460 € à « Chasse d'Auteuil le Roi »

POUR : 9 - ABSTENTION 3 (MM. Heurtevent et Delpech, Mme Chevreuil)

CONTRE : 3 (M. Capelle, Mmes Bruggemann et Chavillon)

* Vote pour l'attribution d'une subvention de 100 € à « Ensemble pour la convivialité »

POUR : 13 - ABSTENTION : 1 (Mme Chavillon) - CONTRE : 1 (M. Fortier)

* Vote pour l'attribution d'une subvention de 610 € au Comité des Fêtes

POUR : 13 - ABSTENTION : 1 (Mme Chavillon) - CONTRE : 1 (M. Fortier)

Candidature de M. Fortier au sein de la Commission « Petite Enfance/Périscolaire »

Du fait de sa délégation, M. Fortier a demandé à intégrer la commission « Petite Enfance, Périscolaire ».

POUR : 14 - ABSTENTION : 1 (M. Fortier)

Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du programme d'aide aux communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux Sécurité routière sur la RD 76 - PDASR 2013

Un devis a été réalisé par la société AB MARQUAGE pour le renforcement de la sécurité des piétons au niveau du passage piétons, ainsi que le marquage horizontal de la route. Le montant du devis se monte à 7 348.76 € TTC. La subvention est de 5 879 €, soit un reste à charge de la commune de 1 469.76 € TTC.

POUR : 14 - ABSTENTION : 1 (Mme Garrigues)

Adhésion à l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) pour l'année 2013

L'IFAC propose d'aider les collectivités pour toutes les activités hors scolaires suite à la réforme des rythmes scolaires. Le montant de l'adhésion est de 65.50 € par an.

POUR : 14 - ABSTENTION : 1 (Mme Garrigues)

Inscription d'un enfant d'Autouillet à l'École Sully pour la rentrée de Septembre 2013

Des parents habitant Autouillet ont fait une demande pour que leur enfant intègre l'école Sully en CP à la rentrée 2013. M. Le Maire rappelle qu'il existe un principe de gratuité entre la commune d'Autouillet et celle d'Auteuil Le Roi.

Le Conseil municipal accepte cette inscription à l'unanimité.

Inscription d'un enfant de Vicq à l'École Sully pour la rentrée de Septembre 2013

Il n'y a pas d'école sur la commune de Vicq et le Maire de cette commune est d'accord pour subvenir aux frais de scolarité de cet enfant qui va entrer en Maternelle.

Le Conseil municipal accepte cette inscription à l'unanimité.



Séance du 25 avril 2013

Mise à disposition d'un avocat du CIG pour défendre les intérêts de la Commune devant le Tribunal administratif de Versailles dans le litige opposant Mme Françoise Fritz à la commune d'Auteuil-le-Roi

Un recours a été déposé devant le Tribunal Administratif de Versailles le 27 mars 2013 par Madame Françoise Fritz, suite à la rupture de son contrat à durée déterminée en date du 12 octobre 2012. Il convient d'autoriser M. le Maire à défendre les intérêts de la Commune.

POUR : 13 - ABSTENTION : 2 (Mme Chavillon, M. Petiteau)

Désignation de Maître Hugues Portelli, membre du Cabinet Portelli Avocats, en vue de représenter la Commune d'Auteuil-le-Roi dans ce litige

Le Conseil municipal désigne Maître Hugues PORTELLI pour défendre les intérêts de la Commune dans cette instance.

POUR : 13 - ABSTENTION : 2 (Mme Chavillon, M. Petiteau)

Convention avec le CIG relative au remboursement des honoraires des médecins et des frais de déplacement des membres de la « Commission Interdépartementale de Réforme »

Le CIG a mission de consulter les dossiers des agents lors d'un arrêt de travail de plus de 90 jours. La Commission interdépartementale de réforme est constituée d'un comité médical qui émet son avis à la prise de décision de l'autorité territoriale sur l'imputabilité de l'accident, ou de la maladie.

Cette prestation s'élève à 21.13 euros lorsque le nombre de dossiers soumis est inférieur à 5.

Après avoir procédé à la lecture de la convention, le Conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser M. le Maire à signer cette convention avec le Centre Interdépartemental de la Grande Couronne, et dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif.

Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

Restitution de la caution aux anciens gérants du Relais d'Auteuil

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à restituer la caution de 15 000 € aux anciens gérants du Relais d'Auteuil.

Triennal 2012 / 2014 - Vote du Conseil municipal sur l'enveloppe des travaux de rénovation de la voirie de la Grande Rue, de la Rue de l'Eglise au rond-point de la Rue de Goin

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'arrêter le programme définitif du triennal 2012-2014, d'autoriser la rédaction du dossier de consultation des entreprises en accord et de solliciter les subventions du Conseil Général sur l'avant-projet suivant : Aménagement de la Grande Rue du 29 (rue de l'Eglise) au rond-point de la rue de Goin, rond-point exclu, pour un montant plafond estimatif des travaux de 259 814 € HT (option maintien des bordures et caniveaux existants). Le Conseil Général subventionnera ces travaux à hauteur de 122 220 € HT, ce qui correspond à 70 % du montant des travaux subventionnables HT plafonnés à 174 600 €. Le Conseil Général subventionnera également les travaux des réseaux électriques et de télécommunications. La subvention s'élèvera à 21 000 € HT soit 30 % du montant des travaux subventionnables HT plafonnés à 70 000 €.

Rapport de la délibération n° 4 – juin 2012 relative au choix de l'emplacement d'implantation du conteneur à verres enterré du SIEED au lieu dit : « Haut parking mairie »

Pour délibérer sur un nouvel emplacement d'implantation du conteneur à verres enterré fourni par le SIEED, il y a lieu préalablement de rapporter la décision prise lors du Conseil municipal du 28 Juin 2012, objet de la délibération N° 4 – Juin 2012. Après débat, le Conseil municipal vote pour le rapport de la délibération N°4 – Juin 2012 -du 28 Juin 2012 :

POUR : 14 - CONTRE : 1 (Mme Chavillon)

Rapport de la délibération n° 8 – juillet – 2012 mandant M. le Maire à signer la convention avec le SIEED pour l'implantation du conteneur à verres suivant la délibération du 28 juin 2012

Pour délibérer sur l'autorisation de signer la convention avec le SIEED pour l'implantation du conteneur à verres enterré à un autre endroit, il y a lieu préalablement de rapporter la décision prise lors du Conseil municipal du 19 Juillet 2012, objet de la délibération N° 8 – Juillet 2012.

POUR : 14 - CONTRE : 1 (Mme Chavillon)

Nouveau choix du lieu d'implantation du conteneur à verres enterré du SIEED

Dans la mesure où le SIEED écarte pour des raisons techniques le lieu St Sanctin plébiscité par la population lors de la consultation menée sur la commune, sur proposition de la Commission Travaux qui a instruit ce dossier et au regard des évaluations des Conseillers municipaux qui ont documenté la grille de cotations, le Conseil municipal vote pour l'emplacement d'implantation du conteneur à verres enterré fourni par le SIEED au lieu dénommé « St Eparche- Central téléphonique ».

POUR : 14 - CONTRE : 1 (Mme Chavillon)

Autorisation donnée à M. le Maire de signer avec le SIEED la convention d'implantation de ce conteneur à verres enterré

Afin de procéder aux travaux nécessaires à l'enfouissement de ce conteneur à verres, le Conseil municipal mandate M. le Maire à signer la convention proposée par le SIEED. Mme Desclaux-Curnié et M. Fortier soulignent qu'il faut demander quelques modifications concernant le texte de cette convention.

POUR : 14 - CONTRE : 1 (Mme Chavillon)

Elaboration du PLU : choix de la future zone à allotir, soit en -AU soit en -AU stricte

Sur proposition de la Commission PLU qui a instruit ce dossier et au regard des évaluations des Conseillers municipaux qui ont documenté la grille de cotations, le Conseil municipal vote à la majorité pour une zone à allotir au lieu dit

« Le Sureau », pour une surface de 16 200 m² divisée en 20 lots, mis au futur PLU en « zone AU ». POUR : 7 - ABSTENTION : 5 (Mmes Chavillon, Chevreuil, Desclaux-Curnié et Monteiro, M. Pélissier) - CONTRE : 3 (Mmes Garrigues et Rosset, M. Blondeau)

Remise en état des sanitaires de l'Ecole Sully

Après avoir exposé les devis des entreprises Mellor et Aqua2O, le Conseil municipal décide de procéder au vote sur le devis de l'entreprise Mellor pour un montant de 4 943,60 € TTC. POUR : 15

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le devis avec l'entreprise Mellor et engager au budget la somme correspondant à 30% du devis pour des travaux qui seront réalisés au mois de Juillet.

Séance du 30 mai 2013**Centre de Loisirs Communal de Saulx-Marchais pour les mercredis scolaires**

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer la convention avec la Mairie de Saulx-Marchais ainsi que la prise en charge par la commune du coût de la prestation de ce centre de loisirs communal soit 7,20 € forfait mensuel pour 4 mercredis ou 2,00 € par mercredi occasionnel

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Centre de loisirs intercommunal pour la période du Lundi 8 Juillet au Vendredi 2 Août 2013, géré par l'association IFAC78 sur la Commune de Montfort l'Amaury

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. Le Maire à signer la convention 2013 avec l'IFAC qui a pour objet d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans de la Commune d'Auteuil-le-Roi pendant les grandes vacances 2013.

La participation financière est fixée à 20,00 euros (plus ou moins deux euros) par journée et par enfant. Comme l'an passé, le Conseil municipal décide à l'unanimité que la participation financière forfaitaire de la commune d'Auteuil-le-Roi sera de

8,00 euros (plus ou moins deux euros) par jour et par enfant, ce qui porte la participation des familles à 12,00 euros par jour et par enfant.

Rue des Grands Jardins : enfouissement des réseaux téléphone, fibre optique et éclairage public

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à lancer les travaux réalisés par l'entreprise CHERADAME TP pour un montant de 2 100,18 € TTC.

Travaux de réparation « Grande Rue – Chemin de l'Aqueduc – CV3 Rue des Pressoirs

Après avis de la Commission Travaux qui a étudié trois dossiers, il ressort que la société EUROVIA est la mieux disante au regard des critères de pondération.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à confier les travaux à la société EUROVIA pour la somme de 12 952,20 € TTC.

Travaux de réparation et gravillonnage des autres voiries du village

Après avis de la Commission Travaux qui a analysé trois dossiers, il ressort que la société EUROVIA est la mieux disante au regard des critères de pondération.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à confier les travaux à la société EUROVIA pour la somme de 25 176,63 € TTC.

Autorisation donnée à M. le Maire pour émettre les factures en attente de paiement

M. le Maire donne lecture des factures en attente de paiement. Elles sont acceptées à l'unanimité.

Détermination de la représentativité des Communes au sein du futur Conseil communautaire suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines à 31 communes

M. le Maire indique qu'il a transmis aux élus un courrier émanant de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » précisant, à l'aide d'un tableau, la représentativité des élus. Un siège de droit, selon la loi, est acquis pour les communes

qui n'ont pas de représentativité : 14 communes sont concernées, dont Auteuil-le-Roi. La représentativité légale, à la suite du calcul, est de 52 sièges en tout... Mais il y a des communes qui souhaiteraient que la répartition se fasse à la proportionnelle d'un complément de 25 % du nombre total de sièges attribués ; cela favorise les plus grosses communes et conduit à une augmentation de 13 sièges, soit au total 65 sièges au lieu de 52.

Cette décision modifierait l'équilibre des pouvoirs au sein de cette majorité. La plupart des maires qui sont en dessous de la représentativité et qui n'ont qu'un seul siège souhaiterait que le futur Conseil Communautaire siège à 52 représentants et non à 65.

Il faut donc voter un principe de gouvernance qui sera mis en place au 1^{er} janvier 2014.

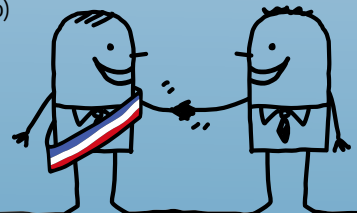
M. le Maire propose de passer au vote sur la base proposée par la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines », c'est-à-dire une répartition des sièges de la future intercommunalité de CCCY à 65 sièges. Le Conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.

Commerce « Relais d'Auteuil » : Présentation et débat sur l'évolution du contrat avec le futur exploitant suite à la consultation de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mme Rosset et M. Capelle ont participé à une réunion d'information à la CCI qui a permis de répondre à un certain nombre d'interrogations.

Le Conseil vote pour étendre la formule de gérance à un bail dérogatoire de deux ans maximum, suivi d'un bail 3/6/9 : POUR : 14 - ABSTENTION : 1 (Mme Monteiro)

Le Conseil vote pour formuler conjointement, dans l'annonce publicitaire, la recherche de candidats pour une gérance et la recherche de candidats pour un bail dérogatoire de deux ans maximum suivi d'un bail 3/6/9 : POUR : 14 - ABSTENTION : 1 (Mme Monteiro)



PLU, CELA AVANCE !

Le document d'Urbanisme en vigueur aujourd'hui est le POS de 1992 avec toutes ses restrictions.

La Commission P.L.U. a la volonté de faire aboutir le projet le plus rapidement possible.

Déjà beaucoup de temps a été investi depuis le début de ce dossier, qui a pris du retard.

La Commune en a besoin pour « avancer », pour mener à bien les opérations communales prévues pour l'avenir. Par exemple, la réalisation de la Maison des Loisirs au 5 Rue du Rû d'Orme ainsi que le projet de Micro crèche ne pourraient aboutir car les terrains concernés sont classés en zone NC au POS.

Chaque vendredi, la Commission Urbanisme se réunit pour travailler sur le PLU (19 réunions depuis le 4 mars 2013).

Où en sommes nous ?

- la rédaction du règlement est pratiquement terminée,
- le zonage est finalisé,
- un « alignement » très modéré est à l'étude, et sera traité au cas par cas par la création d'emplacements réservés, le but étant de faciliter le déplacement des piétons tout en respectant le caractère rural du village.

L'objectif de la Commission Urbanisme est de présenter le PLU au Conseil municipal à la rentrée afin qu'il soit approuvé.

S'en suivront principalement la phase de validation par les services de l'Etat et l'enquête publique.

Selon ce calendrier, l'entrée en vigueur du PLU devrait se faire au 1^{er} trimestre 2014.

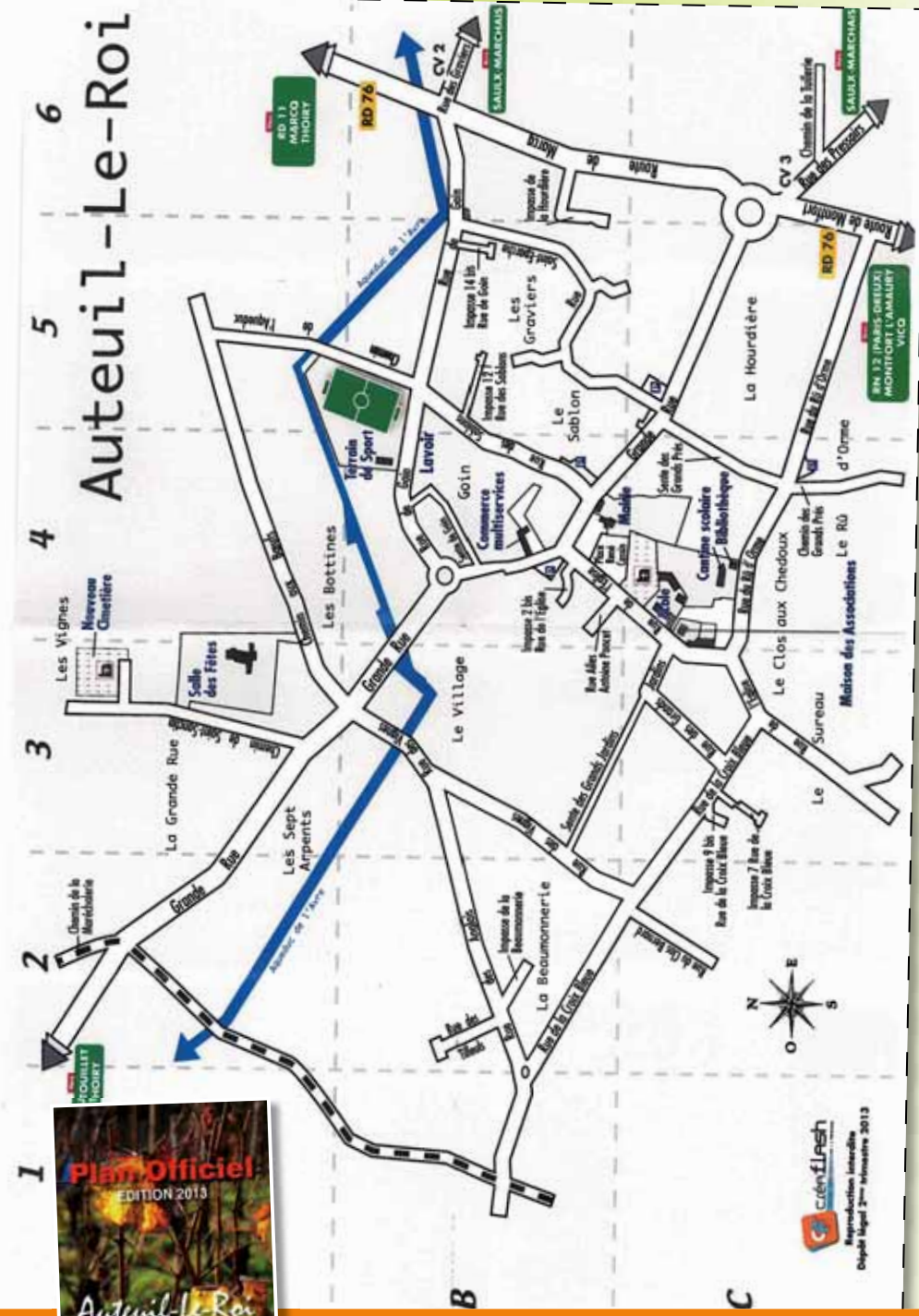
Jean-Luc Capelle

Glossaire :

PLU - Plan Local d'Urbanisme

POS - Plan d'Occupation des Sols





Vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres un plan réactualisé du village, réalisé par l'entreprise CréaFlash. Merci à tous les annonceurs qui ont financé ce document.

Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi

Cambriolages : restons vigilants

Les malfaiteurs sont rusés et astucieux

Voici quelques conseils pratiques pour empêcher les intrusions :

- Equipez votre porte d'un système fiable
- Installez si possible une alarme
- Protégez vos fenêtres à l'aide de volets, grilles ou barreaux
- Donnez l'impression que le domicile est habité avec un éclairage automatique
- Fermez votre porte même quand vous êtes chez vous
- Laissez un double des clés chez une personne de confiance
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent ou des bijoux de valeur
- Restez discret sur certains détails privés
- Ne laissez pas entrer des personnes inconnues, même si ce sont des femmes ou des enfants.
- Pour les personnes en tenue (La Poste, EDF, Pompiers...) qui souhaitent rentrer chez vous, exigez une carte professionnelle et ne les laissez pas seuls chez vous. En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner au 17 ou prévenez un voisin.



LE BON REFLEXE

Contactez rapidement
la Gendarmerie Nationale
en composant le 17



En cas d'absence durable :

- Avisez vos voisins de la durée de votre absence, faites relever votre courrier ou faites le suivre sur votre lieu de séjour

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez un voisin :

- N'agissez pas seul mais alertez sans tarder la Gendarmerie en composant le 17

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- Faites immédiatement appel à la Gendarmerie de jour comme de nuit
- Laissez les lieux tels quels, sans rien toucher
- Faites opposition auprès de votre banque pour les chèques et les cartes volées

Opération « Tranquillité Vacances »

N'oubliez pas l'Opération « Tranquillité Vacances » qui consiste à demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Cette surveillance renforcée de votre domicile est bien sûr gratuite. Il suffit d'en faire la demande : inscrivez vous avant votre départ auprès de la gendarmerie de la Queue-Lez-Yvelines, muni de votre formulaire de « Demande individuelle » dûment rempli (téléchargeable depuis notre site internet à l'adresse

<http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr/Content/uploads/fichiers%20administratifs/OTV-1.pdf>)



Quelques règles de civisme

Stationnement

En dehors des emplacements matérialisés, le stationnement dans la commune est régi par le principe suivant :

Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs. Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h.

Les trottoirs ne sont pas des aires de stationnement et sont en priorité réservés aux piétons. En outre, le Code de la Route précise, dans son article R417-9

« Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau. »

Et dans son article R417-10

« II.- Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : ... 4° - A proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers;... »



Respectons ces règles pour la sécurité de tous !



Brûlage

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets végétaux dans les jardins.

Un ramassage hebdomadaire est organisé le lundi, et il est aussi possible d'utiliser les services de la déchèterie de Garancières.



Bruits de voisinage

Un arrêté préfectoral récent réglemente les bruits de voisinage. (Arrêté 2012346-0003)

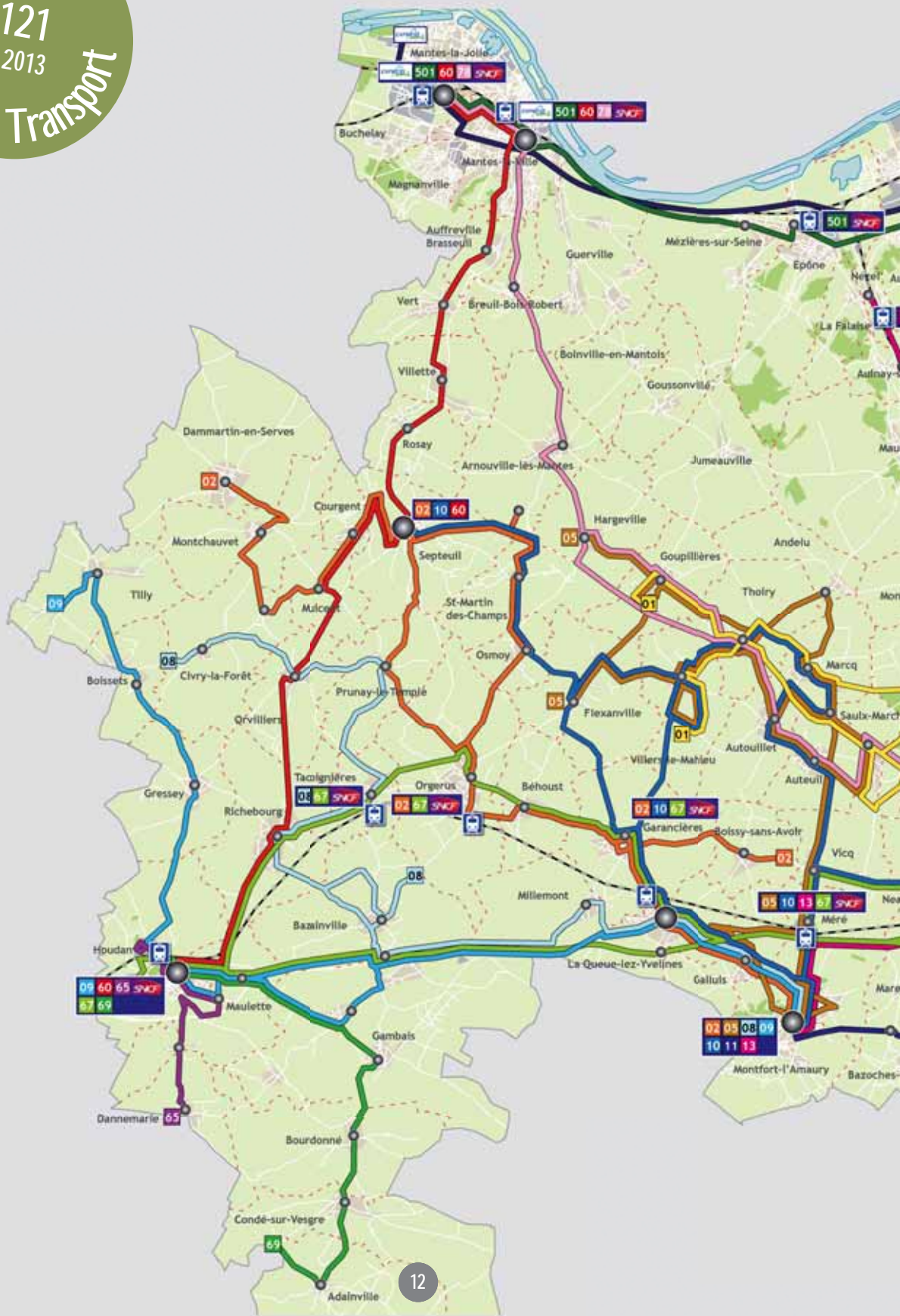
« Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit »

Peuvent être considérés comme bruits gênants, les cris, les dispositifs de diffusion sonore, les moteurs tournants ou groupes frigorifiques, les pétards ou pièces d'artifice,



A RETENIR

- Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses) sont autorisés :
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



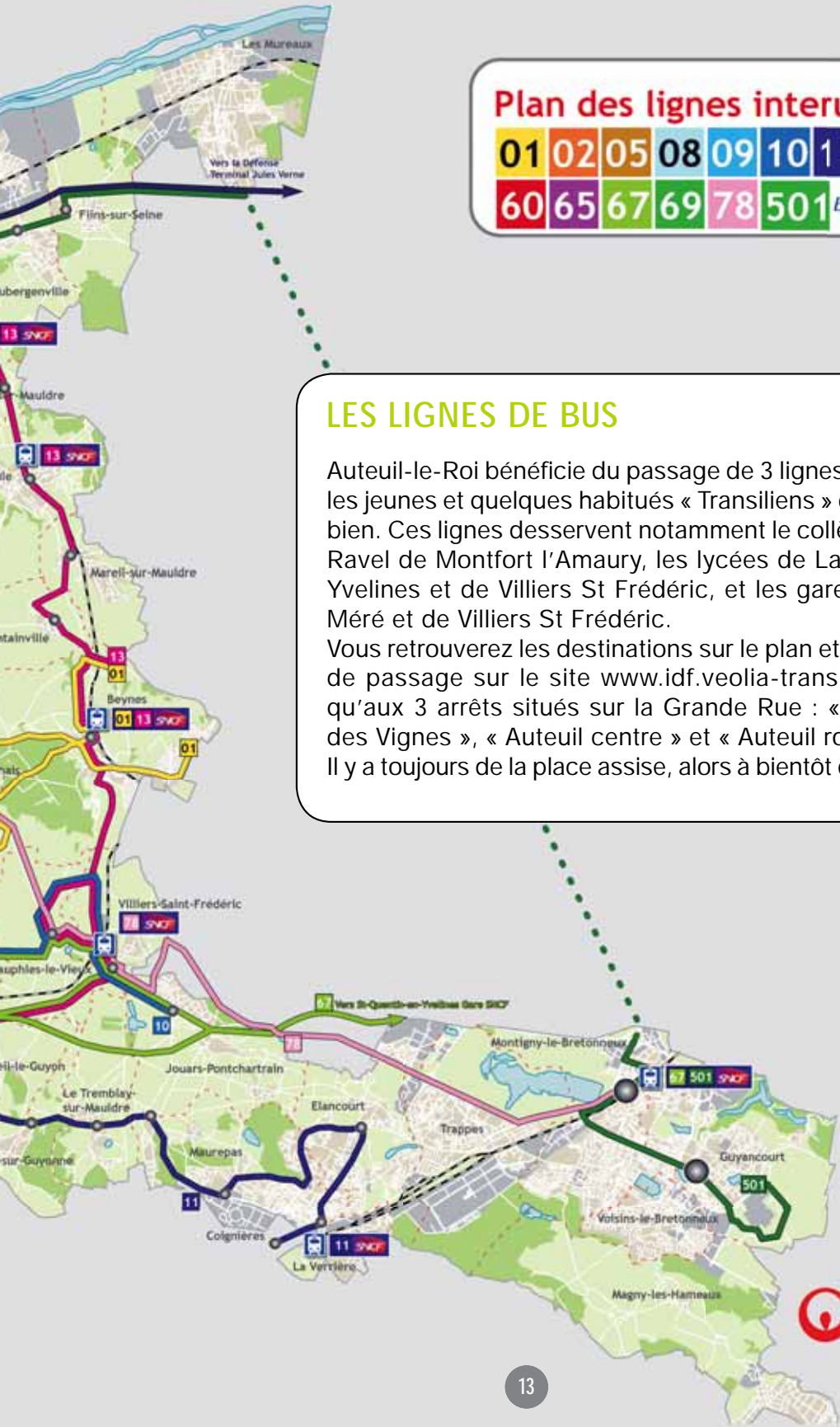
Plan des lignes interurbaines

- | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|-----|---------|----|
| 01 | 02 | 05 | 08 | 09 | 10 | 11 | 13 |
| 60 | 65 | 67 | 69 | 78 | 501 | EXPRESS | |

LES LIGNES DE BUS

Auteuil-le-Roi bénéficie du passage de 3 lignes de bus que les jeunes et quelques habitués « Transiliens » connaissent bien. Ces lignes desservent notamment le collège Maurice Ravel de Montfort l’Amaury, les lycées de La Queue Lez Yvelines et de Villiers St Frédéric, et les gares SNCF de Méré et de Villiers St Frédéric.

Vous retrouverez les destinations sur le plan et les horaires de passage sur le site www.idf.veolia-transport.fr ainsi qu’aux 3 arrêts situés sur la Grande Rue : « Auteuil rue des Vignes », « Auteuil centre » et « Auteuil rond-point ». Il y a toujours de la place assise, alors à bientôt dans le bus !



Théâtre à Auteuil

C'est devenu désormais une tradition : la troupe « Atraverscène » s'est à nouveau produite à Auteuil-le-Roi le 19 Avril, pour la 4^{ème} fois. C'est toujours un plaisir, et pour nous et pour eux, que d'accueillir ces sympathiques et talentueux acteurs amateurs, très appréciés, qui ont maintenant « leurs fans ».

Cette année, c'est une pièce spécialement écrite pour eux par leur metteur en scène, Pierre Aufray, « Diaporama-soliloque entre cuvette et lavabo », qu'il nous ont offerte : drôle, enlevée, rythmée, originale. Nous n'avons pas vu le temps passer.

C'est une belle opportunité que d'avoir, dans un village comme le nôtre, des représentations théâtrales.

N'hésitez pas, venez nombreux, vous ne le regretterez pas !



Le SIFAA continue ses investissements !

Après l'achat en 2012 du vidéo projecteur et de l'écran géant, l'étape suivante était la sonorisation de la salle.

En effet, depuis le début, c'est le Comité des Fêtes d'Auteuil-le-Roi qui nous prêtait son matériel de sonorisation mobile... Que ses membres en soient chaleureusement remerciés!

Le pas est donc franchi! La salle est désormais équipée de six enceintes réparties dans la pièce, un mélangeur, et trois micros dont un sans fil. Coût de l'investissement : 5 700 € HT.

Il est désormais possible d'organiser des projections de film de qualité. Un projet auquel nous réfléchissons et que nous devrions réaliser à l'automne.

Philippe Heurtevent, Président du SIFAA



Carnaval 2013

La Caisse des Ecoles organise chaque année le Carnaval au mois d'avril avec l'Ecole Sully.

Le thème lancé par les enseignants, « Le Village », a donné le tempo et le top départ.

On pouvait choisir de se costumer à l'ancienne ou de façon plus actuelle. La plupart des participants ont choisi « Les métiers ».

Pour l'occasion, nous avons sollicité les Auteuillois et proposé des ateliers à la Maison des Associations pour réaliser les déguisements.

On nous a prêté des livres, des cartes postales anciennes, et donné des jupons, dentelles...

On a ainsi pu admirer des paysannes, des bouchers, des mariés, des pompiers... Un grand merci aux généreux donateurs !

La charrette qui précédait le défilé a été décorée de fleurs en papier crépon que les enfants des P'tites Frimousses avaient créées avec l'aide de Véronique.

Chaleureuse ambiance, au son de la fanfare de Thoiry, tout au long de cette manifestation clôturée par le traditionnel lâcher de ballons.

Marie Chavillon



Emily Langlais est l'heureuse gagnante du lâcher de ballons : 174 km parcourus, pour un atterrissage en Touraine.

22 juin : C'est la Fête au Village

Fête de l'école



Langage des signes



Kermesse



Fête de la Musique



Le soir, Thibaut et son groupe ainsi que Tony et ses musiciens nous ont régales avec de nombreux morceaux de Rock. Comme le temps était frais et incertain, il était délicat de s'installer dehors, si bien que la fête s'est déroulée à l'intérieur de la Salle des fêtes.

La nuit venue, Grands et Petits ont admiré le feu d'artifice offert par la Municipalité.

Salon Art et Artisanat

Dimanche 26 mai

Placé sous le signe de la jeunesse, cette nouvelle édition du Salon a comblé les visiteurs et exposants.

De jeunes artistes, de quatorze à dix huit ans, nous ont proposé des œuvres variées d'un très bon niveau. Les dessins et peintures de Morgane, les peintures à la bombe de Marie et Aurélie, les dessins à l'encre de chine de Paul, les graphes de Mathias.

Tous les savoirs-faire, le travail du bois, la couture, la poterie, la mosaïque, les bijoux étaient représentés et ont permis à certains de faire des achats pour les cadeaux de la Fête des Mères.

Le sculpteur Jean Marc Jackens exposait pour la seconde fois à Auteuil : beaucoup de poésie dans ses sculptures alliant la terre et le raku.

Les tableaux, peintures à l'huile, acrylique, pastels et graphes nous ont offert un panel de techniques, formats, couleurs et thèmes différents.

Nous remercions tous les participants qui permettent la réussite de cet événement.

Marie Chavillon



ARTISANAT





ART



Concours amical de Pétanque

Une journée bien réussie en ce dimanche 28 avril. Pas moins de 30 concurrents se sont rencontrés au cours de la 7^{ème} doublette amicale d'Auteuil organisée par C dans l'R d'Auteuil.

Un temps correct bien qu'un peu frais à cause d'un petit vent du nord !

On constate néanmoins que seulement quelques équipes Auteuilloises participaient à cet évènement qui sert traditionnellement à financer le repas des bénévoles de la Randonnée Raid du Roi, la « 3R » que nous organisons le 6 juin pour la quatrième édition.

Mais l'essentiel est de satisfaire les présents et de l'avis de tous, c'était réussi !



La Randonnée Raid du Roi 2013

Une septième édition pleinement gagnante ! Plus de 120 participants ont pris le départ de la Randonnée Raid du Roi 2013. Il est un fait que le mauvais temps du printemps ne nous a pas aidés à faire venir autant de participants que d'habitude. Les photos que nous vous proposons cette année sont très révélatrices de la météo de ce printemps 2013 !

Nous sommes fiers de cette réussite bien entendu, mais cette très belle journée n'aurait pas pu se dérouler sans la participation active de tous les bénévoles présents le samedi et le dimanche. Aussi nous voudrions cette année mettre en avant le travail accompli par l'équipe des presque 50 bénévoles tout au long du week-end des 8 et 9 juin derniers.

Du samedi matin au dimanche soir, chaque bénévole a su accomplir avec bonne humeur, enthousiasme et efficacité les tâches qui lui étaient attribuées jusqu'au traditionnel repas et plus encore car tout doit être rangé à la fin de l'après midi. Désormais, le noyau dur est constitué et l'expérience nous permet d'avoir une pleine efficacité.

Mais pourquoi une telle débauche d'énergie ? L'enjeu est de soutenir une association qui a pour vocation d'aider les personnes qui ont besoin d'aide.

N'oublions pas la devise de C dans l'R d'Auteuil :

« Nous pouvons le faire, faisons le pour ceux qui ne peuvent pas ».



En 2013, C dans l'R d'Auteuil soutient l'association « Rêves », qui a pour vocation d'accomplir les rêves d'enfants atteints de maladies graves. Lors de la remise de chèque à l'association « Du fun pour Tous », courant mars dernier, nous avons eu l'occasion de faire connaissance avec cette sympathique association. Nous espérons pouvoir leur apporter une contribution équivalente aux années précédentes et envisageons pour cela de créer un second évènement sportif début novembre. Nous reviendrons vers nos bénévoles pour envisager ensemble cette possibilité.



<http://www.reves.fr>

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur l'association C dans l'R d'Auteuil, contactez nous :

C dans l'R d'Auteuil
chez Véronique et Frédéric ROSSET
8 chemin aux bœufs – Auteuil le Roi

Mail : contact@randoraidroi.fr
Téléphone 06 89 99 46 86.

Association Sportive Auteuilloise... ou ASA

Cette année, pour son tournoi annuel de Football qui a eu lieu le weekend de la Pentecôte, l'ASA recevait amicalement pas moins de 17 équipes venant de douze communes des environs (Beynes, Bois d'Arcy, Dreux, La Celle Saint Cloud, La Vesgre-Bourdonné, Le Perray en Yvelines, Les Clayes sous Bois, Montfort l'Amaury, Rosny sur Seine, Triel sur Seine, Vernouillet, Viroflay)

Malgré une météo peu clémente, l'esprit du sport était au rendez-vous ainsi que les nombreux supporters venus encourager leurs équipes qui jouaient en catégories U13 et U15.

Au classement général du tournoi en catégorie U15, l'ASA d'Auteuil-le-Roi s'est inclinée à la deuxième place juste devant Viroflay 1 qui a, il est vrai, dominé sur toutes les rencontres.

Un beau challenge à surmonter l'année prochaine pour nos petits champions qui ont toutefois savouré à juste titre la remise de leur coupe de place de second.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de ce tournoi ainsi qu'aux entraîneurs qui, durant toute l'année, encadrent nos jeunes du village.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau tournoi.



KRAV-MAGA AUTEUIL

Le 15 novembre 2012, le club débutait son premier cours avec 12 licenciés. Très vite, le succès a amplifié ce nombre, et nous comptons, à ce jour, 20 adeptes mixtes, venant d'horizons différents, dans une tranche d'âges de 16 à 62 ans. Cela nous laisse espérer un avenir prometteur.

Venez vous aussi, dans une ambiance très conviviale, découvrir et essayer cette pratique **tous les lundis et jeudis de 19h à 20h30**.

Pour tous renseignements : kravmagaauteuil@gmail.com

Le krav-maga Auteuil vous souhaite de passer de bonnes vacances.
Salutations sportives.



Les vacances de l'Oiseau Lire

En cette veille de vacances, nous tenions à vous informer que la bibliothèque sera ouverte normalement en juillet et fermée durant le mois d'août. Elle ouvrira à nouveau ses portes pour la rentrée scolaire le mercredi 4 septembre.

Afin de profiter également de la rentrée littéraire, un petit déjeuner débat sera organisé début octobre afin d'échanger sur les dernières lectures de chacun.

A cet effet, nous vous rappelons que l'Oiseau Lire a acheté ce mois-ci 13 nouveaux romans policiers et 18 nouveaux romans, portant le fond littéraire de la bibliothèque à plus de 4380 ouvrages !

**Petits et Grands
sont les bienvenus !**

Côté organisation, l'Oiseau Lire a décidé, suite à son Assemblée Générale qui s'est tenue le 5 juin, d'apporter quelques modifications à son règlement intérieur :

Confirmation des horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Samedi : 10h - 12h

Cotisation :

Pour des soucis de simplification de gestion, il a été décidé de fixer la date de paiement des cotisations au 1er octobre de chaque année. Pour nos fidèles lecteurs à jour de leur cotisation, le paiement s'effectuera au prorata temporis.

Le montant des cotisations restera inchangé pour l'année 2013-2014.

Les enfants à la Bibliothèque



Les activités « Bibliothèque » avec les enfants de l'école Sully se sont terminées au mois de juin après une année riche en échanges et découvertes.

En effet, tout au long de l'année, les enfants des classes de Maternelles, de CP et plus rarement ceux de CE1-CE2 se sont rendus à la bibliothèque pour choisir des livres en prêt et écouter des histoires.

Lors de la dernière séance, ce fut l'occasion d'organiser des jeux d'images afin de sensibiliser les enfants à l'illustration : lecture d'images et classement pour les plus petits et place à l'imagination pour les plus grands qui devaient inventer une histoire à partir des illustrations d'un album choisi.

Devant le succès rencontré, les activités « Bibliothèque » devraient reprendre dès la rentrée 2013. Nous tenions à remercier l'équipe enseignante pour leur confiance et la possibilité qu'elle nous offre d'échanger ces moments de complicité avec les enfants.



Les P'tites Frimousses



Encore une année bien remplie pour nos P'tites Frimousses, en compagnie de Véronique, Maryline et Nathalie.

Du goûter quotidien, amélioré pour certaines occasions (la galette pour fêter les rois, des crêpes pour la chandeleur, ...), aux multiples activités, avec Véronique et Maryline, nos P'tites Frimousses s'activent : jeux de sociétés, dessins, activités manuelles,...

En fonction de l'actualité, un thème spécifique :

« Le Petit Prince » à l'occasion de l'exposition organisée par « L'Oiseau Lire », Noël, Pâques, la décoration de la charrette pour le carnaval, la fête des mamans et la fête des papas..., il y a toujours une bonne occasion !



Sans oublier d'être studieux pour les enfants qui ont des devoirs, avec Nathalie, pour l'étude surveillée.

Pour finir, c'est avec le traditionnel goûter de fin d'année à la salle des fêtes d'Auteuil, qui a eu lieu le vendredi 28 juin, qu'elles ont célébré la fin d'une année et l'arrivée très proche des grandes vacances. A la rentrée, Nathalie et Maryline poursuivent l'aventure aux côtés de Véronique. L'équipe sera donc identique et complète pour accueillir Les P'tites Frimousses que nous attendons très nombreuses.

Sur le site <http://lesptitesfrimousses.free.fr>, les formulaires d'inscription pour la rentrée 2013/2014 sont disponibles en chargement libre. Mais en attendant la rentrée, bonnes vacances et un grand merci à notre équipe d'animatrices.

Comité des Fêtes

Samedi 13 avril, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser une soirée « Choucroute » faite maison. Celle-ci a été mitonnée par le boucher de Neauphle le Château, puis servie copieusement avec toute sa garniture, et arrosée de bière et de vin.

Sur des rythmes divers et de décennies différentes, de nombreux danseurs ont occupé la piste afin de digérer plus facilement ce succulent repas...

Cette soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, Fernando en ayant assuré l'animation.

Un grand merci à tous les organisateurs et à tous les participants.



11 juin 2013

Partis le matin, nous avons, après un entracte publicitaire, déjeuné dans un restaurant de Barbizon (village des peintres impressionnistes).

Ensuite, nous avons fait une promenade sympathique à bord d'un locotracteur diesel de 1930 à travers la forêt, puis une visite du Musée du Tacot des Lacs bien appréciée par tous.

Nous vous rappelons que le club fonctionne tous les mardis de 15h à 18h à la Maison des Associations, même tout l'été.



Pique-Nique

Le pique-nique organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu, comme chaque année, dans le parc de la Mairie. Le soleil, plutôt timide ces derniers temps, était présent ce Dimanche 30 juin.

Dans ce cadre agréable, le CCAS nous a offert le verre de l'amitié.

Chacun avait son panier repas. Les plats préparés ont fait le tour des tables pour permettre de goûter les mets « fabrication maison » des uns et des autres.

Nous avons eu le plaisir d'être entourés par de nombreux jeunes enfants, accompagnés de leurs parents, qui s'en sont donnés à cœur joie.

Belle journée qui a permis un échange inter génération réussi.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.

Marie Chavillon



Voyage CCAS : Direction la Picardie !

La météo était encore une fois bien optimiste...

Les 45 participants au voyage en Pays picard sont partis d'Auteuil pour un périple de deux heures à travers le Pays mantois et le Vexin pour arriver à leur première étape : Beauvais.

Accompagnés par une bise nordique, nous avons pu apprécier un bon petit déjeuner revigorant ainsi que la découverte de spécialités locales telles que macarons et tuiles en chocolat.

Puis, rendez vous à la cathédrale pour une visite de ce bâtiment prestigieux et surtout admirer l'horloge astronomique, véritable joyau construit par le maître horloger Auguste Vérité, qui a réalisé le mécanisme de l'horloge de l'église d'Auteuil-le-Roi (encore en sommeil à ce jour...).

Après un excellent déjeuner dans un cadre bucolique, le car nous a conduits jusqu'aux pieds de la Cathédrale d'Amiens pour une visite express de ce chef d'œuvre d'art gothique.

Puis, embarquement immédiat pour les Hortillonnages, terme qui désigne en Picardie des marais entrecoupés de canaux où l'on pratique la culture maraîchère. Le soleil ayant fait une apparition, nous avons pu profiter du calme de ce lieu enchanteur et unique en centre ville, en sillonnant au fil de l'eau parmi les potagers et habitations lacustres.

Une journée bien remplie et riche en découvertes.



Commémoration du 8 mai 1945



Comme chaque année, notre village a célébré la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ainsi que la mémoire des anciens combattants et victimes de toutes guerres.

Jean Michel Fortier, 1^{er} Adjoint, a fait lecture de la lettre de Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministère de la Défense, rendant hommage aux résistants. Une gerbe a été déposée au pied du Monument aux Morts, au son de la Marseillaise entonnée par le public.

Cette 68^{ème} cérémonie s'est poursuivie et clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Extrait de la lettre de Kader Arif,

Ministre délégué auprès du Ministère de la Défense,
en charge des Anciens Combattants



De quelle abnégation ont-ils fait preuve, tous ces combattants de « l'armée des ombres » célébrée en 1943 par Joseph KESSEL, pour que la liberté triomphe enfin ! « Jamais la France n'a fait guerre plus haute et plus belle que celle des caves où s'impriment ses journaux libres, des terrains nocturnes et des criques secrètes où elle reçoit ses amis libres et d'où partent ses enfants libres, des cellules de tortures où malgré les tenailles, les épingles rougies au feu et les os broyés, des Français meurent en hommes libres. » (Joseph Kessel, « L'armée des ombres »)

Unis par un même idéal, leur courage et leur volonté furent plus forts que tout.
En cette année 2013, à travers l'année de la Résistance, c'est à eux tous que la Nation rend hommage, à toutes ces femmes, tous ces hommes, dont le sacrifice librement consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, et à l'Europe de se reconstruire. Moins de vingt ans plus tard, le traité de l'Elysée, signé par le Général de Gaulle et le chancelier ADENAUER, allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable, dont nous célébrons le 50^{ème} anniversaire cette année. Elle est l'un des ciments de la paix en Europe. Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.

Un saut d'un siècle dans le passé



1907

LE CENTRE DU VILLAGE



2013

LE COMMERCE
MULTISERVICES



1905

LA GRANDE RUE
AU CARREPOUR DE LA RUE DE L'ÉGLISE



2013



UN GRAND MERCI À GUY SACHÉ QUI A LA GENTILLESSE DE NOUS PRÊTER SA COLLECTION DE CARTES POSTALES
[HTTP://GUY.SACHE.PAGESPERSO-ORANGE.FR/](http://guy.sache.pagesperso-orange.fr/)

Formation de secourisme pour les assistantes maternelles du RIAM du SIVOM de Montfort l'Amaury

Une session de formation aux gestes de premiers secours à destination des assistantes maternelles a été organisée au cours du mois d'avril 2013 par le Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles (RIAM) à l'initiative de Katia CHAMPEAU, responsable de ce service. Ce sont neuf assistants maternels des communes d'Auteuil le Roi, Grosrouvre, Flexanville, La Queue lez Yvelines, Montfort l'Amaury, Saint Rémy l'Honoré et Thoiry qui ont participé à cette formation. Elle a eu lieu dans une salle prêtée par la commune de Vicq sur trois samedis, sous la responsabilité de Mr Geoffroy, formateur secouriste.

Cette formation a privilégié les échanges, le partage d'expérience et la projection des conduites à tenir en lien avec la profession des assistants maternels. Les assistantes maternelles présentes ont proposé des mises en situation afin de faire face à ce qui pourrait arriver pendant leur travail. Elles ont ainsi pu s'entraîner à faire les gestes de premiers secours sur des mannequins adultes mais surtout sur des mannequins jeunes enfants et nourrissons. Elles ont ainsi été rassurées et confortées dans l'attitude à tenir face à une jeune victime.

Malgré le sérieux du sujet, cette formation s'est déroulée dans la bonne humeur.

Au bout de ces trois jours, les assistantes maternelles ont eu le certificat de prévention secours intervenant à domicile. Pour elles, connaître ou se réapproprier les gestes de premiers secours est un gage de sécurité supplémentaire pour les parents qui leur confient leurs enfants.



Piscine de Montfort l'Amaury

La piscine du SIVOM de Montfort l'Amaury a réouvert ses portes le vendredi 12 juillet à midi, après huit mois de travaux.

Elle met à la disposition du public un bassin intérieur de 25 m, un bassin intérieur d'apprentissage, une pataugeoire et un bain à remous (fermé en saison estivale). L'été, en extérieur, elle propose un bassin avec toboggan, une pataugeoire, un jet d'eau, une rivière à contre courant, une plage extérieure et des pelouses.



HORAIRES

Saison estivale

Tous les jours, de 12h-20h

Hors vacances scolaires

Lundi : 11h45-13h30 / 17h-19h15

Mardi : 11h30-13h30 / 17h-20h

Mercredi : 12h-18h

Jeudi : 12h-13h30 / 17h-19h

Vendredi : 12h15-13h30 / 17h-21h30

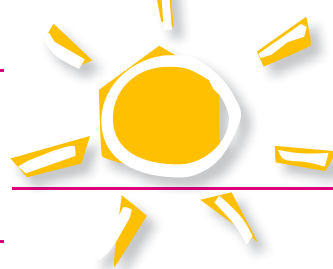
Samedi : 13h-19h

Dimanche : 9h-13h

Canicule

La plate forme téléphonique Canicule info service est joignable du 1^{er} juin au 31 août du lundi au samedi de 8H à 20H.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter ce numéro **0 800 06 66 66** (appel gratuit)



Qu'est-ce que le plan canicule ?

Suite à la grande vague de chaleur de 2003, le Ministère de la Santé a instauré en 2004 un plan Canicule. Depuis, chaque année, le niveau de veille saisonnière du PNC (Plan National Canicule) est déclenché le 1^{er} juin pour se terminer le 31 août. Ce Plan National Canicule prévoit, entre autres, un service d'alerte météo, un registre des personnes à risque et des consignes à l'intention des hôpitaux et des bénévoles des services d'aide.

Ce plan est composé de 3 niveaux :

• Niveau 1 :

- Veille saisonnière
- Vérification des dispositifs opérationnels
- Veille quotidienne d'activité sanitaire

• Niveau 2 :

- Mise en garde et actions
- Risque de canicule prévue ou canicule en cours
- Mise en œuvre des actions adaptées en prévision du phénomène (anticipation) ou adaptées au phénomène.

Ce niveau est déclenché, sur recommandation du Ministère de la Santé, par le Préfet des départements concernés par une alerte émise conjointement par Météo France et l'Institut de Veille Sanitaire.

• Niveau 3 :

- Mobilisation maximale
- Canicule avec impact sanitaire important, étendue sur une grande partie du territoire ou compliquée d'effets collatéraux tels que des pannes électriques ou encore une sécheresse, etc..

Ce niveau est déclenché sur instruction du Premier Ministre.

Quelles sont les actions mises en œuvre par la commune d'Auteuil-Le-Roi en cas d'épisode caniculaire ?

Avant la canicule

La Municipalité, par l'intermédiaire du service Seniors/santé, a constitué un « registre Canicule » qui vise à recenser les personnes vulnérables à ce phénomène. Ce registre est transmis au Préfet des Yvelines. Son usage est exclusivement limité à la mise en œuvre du plan de prévention. Les personnes inscrites ont le droit d'accès et de rectification sur les informations les concernant (loi n°78.17 du 06/01/1978). Seules les personnes habilitées par le Maire ont accès à ce fichier, et ce dernier est garant de la confidentialité du registre. Le CCAS est chargé de suivre le plan Canicule et de veiller à sa mise en place, les équipes municipales devant remonter tout problème concernant un éventuel épisode caniculaire.

En cas de canicule

En cas de déclenchement du niveau 2 du plan Canicule, les Auteuillois sont informés via des flash infos, et ces informations sont également publiées sur notre site Internet en page d'accueil (www.mairie-auteuil-le-roi.fr).

Quelles sont les personnes concernées ?

Le plan canicule s'adresse à tous les Auteuillois. Il est davantage centré sur les personnes âgées, les personnes handicapées isolées ou les nourrissons mais concerne également les enfants et les adultes. Tous les citoyens sont considérés comme vulnérables face à ce phénomène.

Chaque citoyen y a un rôle à jouer, au nom de la solidarité.

CHALEUR EXTREME : LES BONS REFLEXES

Notre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- il fait très chaud
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu
- cela dure depuis plusieurs jours

Selon l'âge, le corps de ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs :

- **chez la personne âgée**, le corps transpire peu, donc a du mal à se maintenir à 37°C : il y a risque de « coup de chaleur »

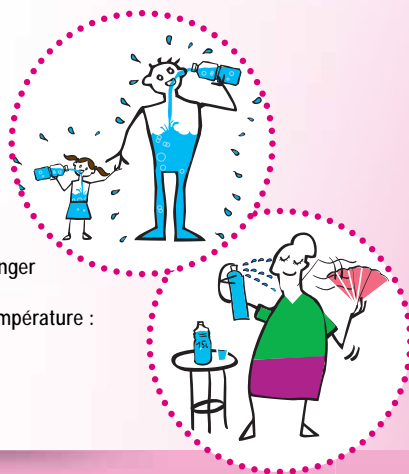
Mouiller sa peau plusieurs fois par jour avec une légère ventilation

ET rester au frais, boire au moins 1,5 litres d'eau, ne pas consommer d'alcool, manger normalement... et donner de ses nouvelles à son entourage.

- **chez l'enfant et l'adulte**, le corps transpire beaucoup pour maintenir la bonne température : la perte d'eau entraîne un risque de déshydratation

Boire beaucoup d'eau

ET ne pas faire d'efforts physiques intenses, maintenir la maison au frais, ne pas consommer d'alcool... et prendre des nouvelles de son entourage.



Déchets verts

Les déchets verts sont les déchets végétaux issus du jardin : tontes, feuilles, fleurs, tailles des haies et des arbres ... Certains sont collectés en porte à porte, d'autres en déchèterie.

La collecte des déchets végétaux s'effectue en porte à porte, **chaque lundi, jusqu'au au 16 décembre.**

Les déchets végétaux doivent être présentés uniquement dans des sacs papiers biodégradables, ou en fagots ficelés par un lien végétal, de taille/ poids modeste. Les déchets déposés en vrac, en tas ou dans tout autre récipient que les sacs papiers ne sont pas collectés.

Les fagots :

Ils doivent être liés par une ficelle végétale biodégradable.

- Poids : ils doivent pouvoir être portés par une personne seule
- Longueur : 1m50 maximum
- Diamètre des branches : 5 cm maximum



Pour la 3^{ème} édition, comme cela se fait dans de très nombreuses communes notamment celles du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, EPARCHE organise un nettoyage du Bois de St Sanctin et alentours.

Nous aimons nos chemins...Bichonnons les une fois par an !

Nettoyage Bois de Saint Sanctin

Samedi 14 septembre
10h à 12h30

Venez nombreux faire un « brin de toilette »
au Chemin de St Sanctin et au-delà dans le bois !
(Rendez-vous Grande Rue, au départ du chemin)

Gants, sacs poubelles et chasubles
seront fournis à tous

Et s'il fait beau, apportez
un pique-nique :
on mangera
tous ensemble !

Contacts :
Jean-Jacques AUBERT
jean-jacques.aubert@wanadoo.fr
06 83 35 54 65

Nicole VIGÉY
nicole.vigey@orange.fr



SFR a procédé au dégroupage de la commune. Une nouvelle offre commerciale sera disponible courant juillet. Consultez un Espace SFR ou le site ww.sfr.fr

Déchets verts
Fin du ramassage
le 16 décembre

**Ramassage
des encombrants**
6 novembre
(sauf appareils électriques
et électroniques à déposer
en déchèterie)

Rappel : Déchèterie

Déchèterie à Garancières
(à côté du parking d'Intermarché)

OUVERTURE :

Lundi, Vendredi et Samedi :
10 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
Dimanche : 9 h - 12 h 30

*Carte d'accès pour 10 passages gratuits
à demander en Mairie*

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi

14h00 - 19h00

Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

1^{er} samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

Site

www.mairie-auteuil-le-roi.fr

E-mail

mairie.auteuil-le-roi@mairie-auteuil-le-roi.fr

Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles :
01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire (Auteuil) : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) :
01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie :
36 46 ou 0820 904 102
- Marchés :
Samedi matin :
la Queue-Lez-Yvelines
Dimanche matin :
Montfort et Beynes

État Civil

• Mariage

Nathalie JOUANNET
et Julien HAMEAU
le 11 mai 2013

Claire PÉDESSAC
et Bernard LAMY
le 18 mai 2013

Sandra JORGE
et Philippe LEROY
le 25 mai 2013

Marième ZAMPALEGRE
et Gilles RENARD
le 20 juillet 2013

• Naissances

Noa ETTAMAZI JEORGET
le 11 janvier 2013

Joseph De CLERCK
le 4 février 2013

Sara FREITAS LIMA
le 13 mai 2013

• Décès

Alice HAMON
le 13 juin 2013



Kermesse 2013